



Service Enfance - Jeunesse
Périscolaire / Accueil de loisirs
Tél : 03 85 72 80 84
Mail : enfance-jeunesse@bressenordintercom.fr
<https://www.bressenordintercom.fr/>

Document à retourner obligatoirement à remplir et signer (seulement la dernière page)

Programme d'activités été 2023

Les enfants pourront participer à diverses activités au cours de l'été. C'est l'occasion pour eux de développer leur créativité, de s'exprimer, de découvrir et s'initier à de nouvelles activités.

Cette année, nous les emmènerons voyager autour du monde à travers des rencontres, des documentaires... **Les enfants découvriront un ou plusieurs pays chaque semaine ! (Chine, Guinée / Sénégal, Brésil et Polynésie).** Les enfants rencontreront des intervenants ayant vécu dans ces différents pays, afin de transmettre leur culture, leurs coutumes.

En plus de toutes ces activités, l'équipe d'animateurs apportera des moments festifs, des histoires, des activités manuelles, des jeux collectifs, des temps d'échanges ...

Voici les grands temps forts de cet été selon les âges :

Judi 13 juillet : sur place à Pierre de Bresse

- Découverte du Taï Chi Chuan (discipline chinoise) par l'association Odyssée de Dijon et l'association de Sennecey pour tous les enfants (y compris groupe ados).
- Musique / chansons sur le thème de la Chine avec Nathalie Fafet (pour les enfants de la maternelle).

Lundi 17 juillet : à La chapelle Saint Sauveur

- **Baignade à la baignade naturelle de La Chapelle Saint Sauveur** (pour les enfants scolarisés sur l'année scolaire 2022/2023 dans les **classes du CP au CM2**). Les enfants prendront un bus pour se rendre à La Chapelle.
Les enfants devront avoir un sac à dos avec un maillot de bain, une serviette de bain, une crème solaire, une bouteille d'eau et une casquette !

Vendredi 21 juillet : sur place à Pierre de Bresse

- Initiation aux percussions africaines avec Julien Charnet pour tous les enfants (y compris groupe d'ados).
- Ateliers danse / chant de l'Afrique de l'Ouest avec Layba de l'association TAMAKADI pour tous les enfants (y compris les ados).

Vendredi 28 juillet : sur place à Pierre de Bresse

- Initiation danse Brésilienne avec Tereza de l'association Ta No Pé Brasil de Villeurbanne pour tous les enfants (y compris les ados).
- Initiation aux percussions Brésiliennes avec l'association de la Tournerie de Chalon sur Saône (pour tous les enfants de l'élémentaire et ados).
- Chanson sur le thème du Brésil avec Nathalie Fafet (pour les enfants de la maternelle).

Mercredi 2 août : sur place à Pierre de Bresse

- Intervention du SICED sur le tri sélectif, « protégeons la planète » en lien avec les différents pays.

Vendredi 4 août : à La Racineuse

– Journée festive pour tous les enfants (y compris groupe ados) à La Racineuse avec des membres du groupe Tahiti Aux Marquises. Les enfants se rendront en bus à La Racineuse. A 17h, les parents seront conviés à un moment convivial de fin de centre. Un parent ou un autre adulte désigné par celui-ci devra être présent à 17h (Pas de garderie du soir).

La dernière semaine d'août sera différente dans son organisation et sa thématique. Les enfants seront tous accueillis à la MAJE (seulement les enfants de la maternelle et de l'élémentaire).

Il n'y aura pas de ramassage de bus pour cette semaine.

Thème du 28 août au 1^{er} septembre : La Zen attitude pour une bonne reprise de l'école !

(avec différentes activités autour de la relaxation et exercices de yoga).

Vendredi 1 septembre : - séance de relaxation avec Sandrine Bouvier

- Yoga du rire avec Anne Neron de l'association Hélianthrope

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du projet d'animation de l'été 2023, autorise mon (mes) enfants

.....

- à participer aux différentes activités ainsi qu'à prendre les transports mis en place par Bresse Nord Intercom'. Une annulation effectuée après la date limite d'inscription (soit après le 23 juin) entrainera le règlement de la prestation prévue.

- atteste avoir pris connaissance du contenu des différents règlements intérieurs, du projet pédagogique et m'engage à les respecter (mise à disposition sur le portail famille).

- autorise le personnel de la garderie à prendre toutes dispositions en cas d'urgence (médecin, hospitalisation...).

autorise mon enfant à être pris en photo (ou film) par l'équipe d'animation ou la presse (sous la responsabilité du journaliste). Les photos pourront être diffusées dans le journal local, lors du bilan annuel ou dans les revues communales et intercommunales.

A

Signature :



BRESSE
NORD
INTERCOM

Service Enfance - Jeunesse
Périscolaire / Accueil de loisirs
Tél : 03 85 72 80 84
Mail : enfance-jeunesse@bressenordintercom.fr
<https://www.bressenordintercom.fr/>

Madame, Monsieur,

Les accueils de loisirs ouvriront du lundi 10 juillet au vendredi 4 août puis du 28 août au 1^{er} septembre 2023 ! (pour les enfants de la Petite Section au CM2, prise en compte de la classe de l'année scolaire 2022/2023).

Les jeunes de la 6^{ème} à 17 ans sont accueillis seulement sur les activités spécifiques (le jeudi 13 juillet, les vendredis 21 et 28 juillet, le 4 août).

Les inscriptions se font sur le portail famille.

*Pour ceux qui n'auraient pas encore accès au portail famille, vous devez remplir la fiche générale commune à tous les services de la Communauté de Communes et la retourner au Service Enfance Jeunesse par mail ou par courrier. Vous recevrez ensuite vos identifiants par mail.

*Pour ceux qui ont déjà un accès au portail famille, il suffit de vous connecter au portail famille et de retourner les différents documents par la messagerie du portail famille :

- la fiche « **planning d'activités** » (**à remplir et à retourner**)
- la **fiche sanitaire** (sans remplir la partie vaccin) à refaire pour chaque période de vacances.
- la **copie des vaccins, l'attestation d'assurance et la copie du livret de famille** (dans le cas où vous ne l'auriez pas déjà fait ou en cas de changement)
- la **fiche transport « accueil de loisirs » pour 5 arrêts (Bellevesvre, Charette, Frontenard, Saint Bonnet en Bresse et Purlans)**

N'oubliez pas de cocher les jours d'accueils souhaités sur le planning de votre enfant en sélectionnant bien la bonne structure selon la classe de votre enfant.

En cas de dossier incomplet, l'inscription de votre enfant ne sera pas prise en compte.

Au cours de la semaine, les enfants pourront participer à diverses activités (activités manuelles, d'expressions, jeux, journée à thème...). C'est l'occasion pour eux de développer leur créativité, de s'exprimer, de découvrir et s'initier à de nouvelles activités. Cette année, nous les emmènerons voyager autour du monde à travers des rencontres, des documentaires... **Les enfants découvriront un ou plusieurs pays chaque semaine ! (Chine, Guinée / Sénégal, Brésil et Polynésie).**

La dernière semaine d'août sera différente dans son organisation et sa thématique.

Les enfants seront tous accueillis à la MAJE. Il n'y aura pas de ramassage de bus pour cette semaine.

Thème du 28 août au 1^{er} septembre : La Zen attitude pour une bonne reprise de l'école !

(avec différentes activités autour de la relaxation et exercices de yoga).

Vous trouverez le planning des activités spécifiques sur le site <https://www.bressenordintercom.fr/> ou sur le portail famille. **Il est à retourner rempli et signé.**



L'accueil et le départ des enfants se feront selon les horaires et selon les groupes d'âge soit à la MAJE soit à la Maison Municipale pour les semaines du 10 juillet au 4 août :

	Arrivée entre 7h30 et 8h20	Arrivée entre 8h30 et 9h00	Départ entre 17h00 et 17h20	Départ entre 17h30 et 18h30
Accueil de loisirs maternel	A la MAJE	A la MAJE	A la MAJE	A la MAJE
Accueil de loisirs élémentaire et ados	A la MAJE	A la Maison Municipale	A la Maison Municipale	A la MAJE

Les enfants de l'accueil de loisirs élémentaire et ados feront le transfert entre les 2 sites en bus ou à pied selon les effectifs.

Modalités pour accéder à l'activité du vendredi (ou du jeudi 13 juillet) (seulement pour les enfants de la maternelle et de l'élémentaire) : l'enfant devra être inscrit au moins 2 autres jours de la semaine d'ouverture soit au total une formule de 3 journées avec repas.

Inscription avant le vendredi 23 juin (les places sont limitées)

Une annulation effectuée après la date limite d'inscription entrainera le règlement de la prestation prévue.

Rappel des horaires

Journée avec repas de 7h30 à 18h30

(Arrivée échelonnée entre 7h30 et 9h00, départ échelonné entre 17h00 et 18h30)

Matin avec repas : départ à 14h00 / Après-midi avec repas : arrivée à 12h00

Tarif des accueils de loisirs selon la grille ci-dessous

Quotient familial au 01/01/2023	0 - 500	501 - 750	751 - 1 000	1 001 - 1 250	1 251 et +
Journée	7,00	9,00	11,00	13,00	15,00
½ journée avec repas	6,00	8,00	10,00	12,00	14,00

Le règlement se fera **après** la période d'accueil, vous recevrez une facture à régler au **Trésor Public**, Possibilité de règlement par Chèque vacances A.N.C.V. (La trésorerie a changé d'adresse, elle se trouve actuellement à Louhans).

Attention de bien sélectionner sur le portail famille, la bonne structure d'accueil de loisirs en fonction des critères ci-dessous (les classes prises en compte sont celles de l'année scolaire 2022-2023):

-**Accueil de Loisirs Maternel** pour les enfants scolarisés de la Petite section à la Grande Section, à la M.A.J.E. L'Ile Ô Frimousses 5 bis rue du Château à Pierre de Bresse.

-**Accueil de Loisirs Élémentaire** pour les enfants du CP au CM2 à la Maison Municipale Andrée Berry (sauf pour la dernière semaine d'août)

-**ADOS** : à partir de la 6^{ème} (seulement le jeudi 13 juillet, les vendredis 21 et 28 juillet ainsi que le 4 août)

Céline CORNOT

Service Enfance – Jeunesse

Responsable périscolaire / extrascolaire

Tél : 03 85 72 80 84

Mail : enfance-jeunesse@bressenordintercom.fr

<https://www.bressenordintercom.fr/>



**Garderie périscolaire / Transport scolaire / Cantine
Accueils de loisirs du mercredi et des vacances**

Dossier à retourner
au Service Enfance Jeunesse, 5 bis rue du château à Pierre de Bresse
ou par mail à enfance-jeunesse@bressenordintercom.fr

Nom de l'enfant : **Prénom :** **né(e) le :**

Sexe : **Féminin** **Masculin**

Commune de l'école	Nom de l'enseignant	Classe (niveau)

Nom, prénom du père : **Profession :**

Adresse :

Nom, prénom de la mère : **Profession :**

Adresse : (si différente de la première)

Situation parentale : **marié(e) / vie maritale** **divorcé(e) / séparé(e)** **célibataire**

Numéro allocataire C.A.F, M.S.A ou autre :

C.A.F. **M.S.A** **autre :**

Téléphone domicile:

Téléphone portable et/ou travail (père) : **Mail :**

Téléphone portable et/ou travail (mère) : **Mail :**

Facturation au nom : **du père** **de la mère** **des 2 parents**

Médecin traitant de l'enfant :

Recommandation / contre-indication / allergie de l'enfant :

P.A.I. (si oui, fournir une photocopie et la trousse de pharmacie)

Autorise mon enfant à quitter la garderie périscolaire ou l'accueil de loisirs avec : (une personne autre que les parents) n° tel :

Autorise mon enfant à prendre les ramassages scolaires à l'arrêt n° ... du plan **A** **B** **C** **D**
et être accueilli au bus par M. ou Mme
(autorisation seulement pour les enfants de moins de 6 ans).

Je soussigné(e)

- atteste avoir pris connaissance du contenu des différents règlements intérieurs, du projet pédagogique et m'engage à les respecter (mise à disposition sur le site internet www.bressenordintercom.fr).

- autorise mon enfant à participer aux différentes activités et à prendre les transports mis en place par Bresse Nord Intercom'.

- autorise le personnel de la garderie à prendre toutes dispositions en cas d'urgence (médecin, hospitalisation...).

autorise mon enfant à être pris en photo (ou film) par l'équipe d'animation ou la presse (sous la responsabilité du journaliste). Les photos pourront être diffusées lors du bilan annuel ou dans les revues communales et intercommunales.

A....., le
Signature

	Inscription transport accueils de loisirs
	Été 2023

Autorisation à prendre le ramassage de l'accueil de loisirs pour les vacances été 2023 :

Je soussigné(e) M / Mme
autorise mon enfant (nom / prénom).....

à prendre le bus de ramassage et à descendre à l'arrêt de :

- Saint Bonnet en Bresse 8h05 / 18h00** (au croisement rue du Vernat et route de Louhans)
- Frontenard 8h12 / 17h53** (arrêt de bus sur la D73)
- Charette- Varennes 8h19 / 17h46** (Salle des Fêtes)
- Bellevesvre 8h50 / 17h15** (Mairie)
- Pourlans 8h40 / 17h15** (devant l'école)

Les horaires peuvent être modifiés selon le nombre d'enfants inscrits au transport.

Il sera accueilli par une personne majeure ou un frère / une sœur collégien(ne) ou lycéen(ne) : (les enfants de la maternelle doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte)

Nom / prénom :n° tel :

Dans le cas où la personne désignée n'est pas présente pour accueillir mon enfant à la descente du bus, l'enfant sera reconduit à la Maje 5 bis rue du château 71270 Pierre de Bresse.

L'enfant inscrit à ce service de transport devra prendre le bus MATIN ET SOIR chaque jour. Attention, il n'y aura pas de bus le vendredi 4 août au soir et ni du 28 août au 1er septembre.

A , le

signature